A vos cultures

N° 6 – 11 mars 2020

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALLIER

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°6.

Conseils service Agronomie - Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Colza :
Charançon de la tige du colza : La protection doit être en place.

Méligèthes : présence signalée en cuvette jaune et sur inflorescence. La pression reste faible à cause de la météo ventée de ces derniers jours. Maintenir la surveillance.
Attention, en raison du faible nombre de parcelles observées, il sera impératif de réaliser des comptages méligèthes dans vos parcelles, la présence en cuvette jaune n'étant qu'un indicateur de présence.

Orge : maintien de la pression en Sologne et Bocage de rhynchosporiose (sur semis précoce et variétés sensibles) et apparition de foyers d'oïdium.

Blé : surveillez le piétin verse pour les retours de blé en sols sablo limoneux

COLZA

STADES : les stades des parcelles du réseau s'étalent du stade D1 (boutons accolés) à D2 (inflorescence principale dégagée)

RAPPEL DES STADES :
Stade D1 : boutons accolés encore cachés par les feuilles.
Stade D 2 : inflorescence principale dégagée
Stade E : allongement des pédoncules floraux

CHARANCON DE LA TIGE

La protection doit être en place.

MELIGHETES :

Présence détectée sur plante dans 5 parcelles sur 8 observées cf. BSV de cette semaine. Les parcelles ayant atteint ou dépassé D1 sont maintenant rentrées en période de risque.

Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.

-Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1) 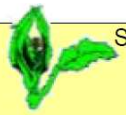	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, *mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.*	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu developpés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Cette semaine, 77% des parcelles signalent la présence de méligèthes allant de 0.4 à 4 individus par plante. La météo de ces derniers jours n'est pas favorable à l'activité de ce ravageur, maintenir la surveillance en réalisant des comptages rigoureux dans vos parcelles.

Suivre nos prochains bulletins.

Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quelque soit leurs stades de développement).

Nombre de méligèthes/plante = nombre de méligèthes sur 20 plantes divisé par 20

ATTENTION il ne faut pas intervenir trop rapidement, les dernières recommandations de Terres Inovia préconisent d'intervenir entre 5 à 7 jours après que le seuil de déclenchement soit atteint.

Choix du produit : Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient dans les prochains jours les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

Avant floraison (produits n'ayant pas la mention abeille)

DASKOR 440/PATTON M 0,625 litre (chlorpyriphos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l), **une seule application par campagne la fin d'utilisation des stocks est fixées au 16 avril 2020. Si une application a déjà été réalisée utiliser alors TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre** (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (utilisation possible début floraison interdit en cas d'exsudats)**

Dès l'apparition des premières fleurs : pour rappel, dès l'apparition des premières fleurs les méligèthes deviennent utiles au colza (pollinisation), ce traitement n'est donc justifié quand cas de très forte pression (cas très rare ces dernières années).

TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats)**

MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an**

Ces deux dernières spécialités possèdent la mention abeille et sont donc autorisées avec présence de fleurs dans la culture en dehors des heures de présence des abeilles

Levier agronomique cf. BSV N°6.

ORGE D'HIVER

Pour les 13 parcelles observées cette semaine, les stades sont compris entre tallage (Z22 pour une orge au Nord Allier semée tardivement) et épi 1 cm (Z30).

Maladies :

Démarrer la surveillance dès le stade épi 1cm vis-à-vis de l'oïdium qui commence à être bien signalé dans plusieurs parcelles cette semaine.

La présence de rhynchosporiose est signalée dans plusieurs parcelles en Sologne et Bocage sur des semis précoces et variétés sensibles. Les orges seront au stade sensible à partir d'un nœud.

Soyez vigilant et n'hésitez pas à aller observer vos parcelles parce qu'avec les températures douces, la pluviométrie et vos apports azotés, certaines parcelles de Sologne semées tôt atteignent déjà le stade 1 nœud.

Suivre nos prochains bulletins. Pour plus de détails sur cette maladie voir le BSV de cette semaine.

BLE TENDRE

15 parcelles ont fait l'objet d'observation cette semaine avec des stades allant de Début tallage pour les parcelles les plus tardives d'altitude à épi 1 cm pour les plus précoces.

A ce jour, aucune parcelle n'a fait l'objet d'observation spécifique concernant d'éventuels foyers de maladie du pied ou de maladies foliaires, les blés atteignant tout juste le stade épi 1 cm.

Néanmoins, le modèle TOP, qui permet d'estimer le risque climatique à épi 1 cm prévoit un risque piétin verse plus élevé que l'année dernière.

C'est pourquoi, nous vous invitons à être vigilant et à aller observer vos parcelles en particuliers sur des 2èmes blés en sols sablo limoneux. N'oubliez pas malgré tout que sur les variétés résistantes (note supérieure ou égale à 5), la rentabilité d'un traitement fongicide n'est pas assurée.

Suivre nos prochains bulletins.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
  https://ephy.anses.fr

- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
  http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf

- pour connaitre les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
  http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf

- et pour toutes autres informations
  Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. *Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

Chambre d'Agriculture de l'Allier - *60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex*
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"